



COMPTE RENDU
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 15 RAMADAN 1436 (2 JUILLET 2015)

*

I- Le conseil du gouvernement a examiné les projets de textes suivants :

Projets de lois :

1. Projet de loi n° 45-15 modifiant et complétant les dispositions de la loi n° 01-00 portant organisation de l'enseignement supérieur promulguée par le dahir n° 1-00-199 du 15 safar 1421 (19 mai 2000), et le dahir portant loi n° 1-75-398 du 10 chaoual 1395 (16 octobre 1975) portant création d'universités, et édictant des dispositions particulières.

Approuvé

2. Projet de loi n° 71-13 relative à la lutte contre les troubles mentaux et à la protection des droits des personnes atteintes de ces troubles.

Approuvé sous réserve de tenir compte des observations soulevées après leur examen.

Projets de décrets :

1. Projet de décret n° 2-15-426 relatif à l'élaboration et à l'exécution des lois de finances.

Approuvé

2. Projet de décret n° 2-15-505 modifiant et complétant le décret n° 2-90-554 du 2 rejev 1411 (18 janvier 1991) relatif aux établissements universitaires et aux cités universitaires.

Approuvé

II. Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nominations aux fonctions supérieures suivantes :

1. le directeur de l'Agence du bassin hydraulique de Moulouya,
2. la directrice de la protection sociale des travailleurs au ministère de l'emploi et des affaires sociales,
3. le directeur des ressources, des affaires générales et des systèmes informatiques au ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement - département de l'énergie et des mines.